



1 - HONORAIRE DE VENTE D'IMMEUBLES

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente

Prix de vente du bien :

Honoraires de l'agence TTC:

Prix net vendeur inférieur à 15 000€	3 000€ TTC
De 15 000€ à 29 999€ net vendeur	4 500€ TTC
De 30 000€ à 49 999€ net vendeur	5 500€ TTC
De 50 000€ à 74 999€ net vendeur	6 500€ TTC
De 75 000€ à 99 999€ net vendeur	8 500€ TTC
De 100 000€ à 149 999€ net vendeur	11 000€ TTC
De 150 000€ à 249 999€ net vendeur	14 000€ TTC
De 250 000€ à 349 999€ net vendeur	17 000€ TTC
De 350 000€ à 399 999€ net vendeur	20 000€ TTC
A partir de 400 000€ net vendeur	5% TTC

2 - HONORAIRE DE VENTE DE TERRAINS

10% TTC du prix de vente

3 - HONORAIRE AVIS DE VALEUR VENTE ET LOCAUX COMMERCIAUX

Les honoraires sont de 300€ TTC pour les avis de valeur

RAPPEL : un avis de valeur ne constitue pas une expertise

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.

Les honoraires sont à la charge du vendeur (celui qui nous confie le mandat de vente) sauf cas exceptionnel où ils pourront être à la charge de l'acquéreur.

Le montant des honoraires pourra être négocié à la hausse ou à la baisse après étude et analyse de la mission confiée tenant compte des caractéristiques du bien, du marché ou des difficultés inhérentes de la mission

HONORAIRE EN VIGUEUR A PARTIR DU 17/03/2025

Société STRATTON, S.A.R.L au capital de 5000 € - Siège social : 450 avenue de violes 13320 Bouc Bel Air - RCS Aix en Provence n° 878 756 550 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° 1310 2020 000 045 271 délivrée par CCI Marseille Provence – Caisse de garantie : SEGAP 20 rue Mogador 75 009 PARIS

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRÉSENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRE pour l'activité TRANSACTIONS.